



République Française

Alpes de Haute Provence

Commune de BANON

Séance du jeudi 23 février 2017

Date de la convocation :
10/02/2017

*L'an deux mille dix-sept et le vingt-trois février l'assemblée
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Philippe
WAGNER, Maire.*

Membres en exercice :
15

Présents :
11

Présents :

Philippe WAGNER, Joanny BOUNOUS, Maryse MARC, Christian
BOURRELLY, Sandra CAMPIONE, José CHARROUX, Marie-Claude
CLAEYS, Paul LOMBARD, Daniel DELORY, Michèle MOUTTE, Eric
ROBIN

Votants :
14

Secrétaire de séance:
Michèle MOUTTE

Représentés :

Monsieur Louis BREMOND par Monsieur Christian BOURRELLY
Madame Stéphanie GIOVANNONI par Monsieur Paul LOMBARD
Monsieur Cyrille PRACHE par Madame Marie-Claude CLAEYS

Absents :

Cathie MAZZOLINI

DE 2017 002

Objet: Adhésion de la commune d'Oppedette au SITS

M. le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la délibération du Comité Syndical en date du 29 novembre 2016 proposant l'adhésion de la commune d'Oppedette au Syndicat Mixte de Transport Scolaire des élèves des établissements de Banon.

En effet, par délibération du 4 octobre 2016, le Conseil Municipal de la commune d'Oppedette sollicite son adhésion au Syndicat.

Il convient que les Conseils Municipaux des communes ou EPCI adhérents au Syndicat se prononcent.

Monsieur le Maire sollicite donc l'avis du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **ACCEPTTE** la demande d'adhésion au Syndicat Mixte de Transport Scolaire de Banon de la commune d'Oppedette à compter du 1^{er} janvier 2017, conformément à l'article L 5211-18 du CGCT

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire : Philippe WAGNER

